



RECTORAT

INSPECTION
PÉDAGOGIQUE
RÉGIONALE

Dossier suivi par :

Danielle LE PRADO-MADAULE

Téléphone :
04-72-80-63-38 ou 63-83 ou 60-09
Télécopie :
04-72-80-63-37
Mél :
ipr@ac-lyon.fr

Lyon, le 8 septembre 2006

Jean Louis CARNAT
Danielle LE PRADO-MADAULE
Marie Claire GACHET
IA-IPR d'Histoire et de Géographie

Aux
Professeurs d'Histoire et Géographie
enseignant en DNL des
sections européennes

Chères et chers collègues,

Alors que chacun d'entre vous a pris contact avec ses classes et prépare son projet annuel, il nous semble important de vous rappeler un certain nombre d'informations relatives à l'enseignement de la DNL Histoire et Géographie en sections européennes dans l'académie. Vous trouverez ci-dessous un rappel des textes officiels, les thèmes d'études retenus pour les classes de terminale ainsi que des critères d'élaboration des sujets d'examen. Certains d'entre vous nous ont fait parvenir des propositions qui n'apparaissent pas ici. Nous en discuterons lors de la journée de rencontre qui sera organisée dans l'année. Nous attirons cependant l'attention des collègues anglicistes sur le fait que nous avons précisé les questions à traiter à la suite de vos remarques.

1 - Rappel des textes officiels

- **UN TEXTE FONDATEUR** (Circulaire n° 92-234 du 19 août 1992.) régit le fonctionnement des sections européennes et expose leurs **objectifs généraux**. Il leur assigne une double ambition : Renforcer le niveau de compétence linguistique des élèves et leur faire acquérir une connaissance approfondie du pays et de la culture où la langue est parlée. Les élèves suivent un cursus sur plusieurs années pour préparer une mention européenne au baccalauréat. Ce cursus se caractérise par l'utilisation de la langue étrangère dans un apprentissage disciplinaire, la participation à des activités culturelles et d'échanges ouverts sur l'Europe et des périodes d'immersion dans le pays.
- **LA VALIDATION DU CURSUS** a évolué et est aujourd'hui définie par un ensemble de textes : Décrets n° 93-1092 et 93-1093 du 15 septembre 1993 - Arrêtés du 17 mars et du 22 juin 1994- Note de service du 2 novembre 1994. -Arrêté du 9 mai 2003.(**BO n°24 du 12 juin 2003**)- Note de service du 5 novembre 2003. (**BO n° 42 du 11 novembre 2003**)

Un nouveau cadre de travail a été ainsi instauré. **L'examen se compose désormais de deux parties :**



- **Une épreuve orale le jour du baccalauréat**, conduite dans la langue étrangère, en deux parties de 10 minutes chacune, avec un temps de préparation total de 20 minutes.

La Première partie est une interrogation sur un support documentaire. Elle repose sur un document ou un ensemble de documents à mettre en relation. L'élève présente son analyse du ou des documents lors d'une **exposition orale** qui peut être complétée par des questions des examinateurs lorsqu'elle ne dure pas les 10 minutes réglementaires. Le document est ici « support de parole ». Le candidat est évalué sur sa **capacité à exposer, à construire un discours en langue étrangère** sur un sujet d'histoire ou de géographie plus que sur ses connaissances. La Deuxième partie est un **entretien dialogué** composé de **questions non préparées** par l'élève. Il est destiné à évaluer sa **capacité à répondre spontanément, à argumenter, à formuler un avis**. Elle porte sur les **questions d'histoire et de géographie étudiées pendant l'année ainsi que sur les activités, voyages et expériences de l'élève**. Une liste élaborée par l'enseignant est présentée par chaque élève. Elle renseigne également sur les conditions d'enseignement de la DNL, horaires attribués, importance du groupe classe...

- **Un contrôle continu** portant sur l'ensemble du travail de l'élève pendant l'année.

L'obtention de la mention européenne est conditionnée à celle d'une note égale ou supérieure à 12/20 à l'épreuve linguistique du premier groupe. La note obtenue à l'épreuve spécifique peut désormais être comptabilisée comme une option, le candidat déterminant son choix au moment de l'inscription à l'examen.

2 – Les thèmes d'enseignement en classe de terminale en 2005-2006.

Le choix de thèmes communs pour la classe de terminale répond à l'absolue nécessité de garantir une équité de traitement des candidats. Mais il est rendu délicat à la fois par hétérogénéité des conditions d'enseignement de la DNL histoire et géographie dans les établissements de l'académie, par la volonté de trouver des thèmes communs entre les différentes filières du baccalauréat et par la spécificité des enseignements culturels associés aux différentes langues vivantes. Ces thèmes ont donc fait l'objet de débats les années précédentes qui ont conduit à l'organisation suivante :

	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien
G E O G R A P H I E	1) Un espace mondialisé : centres d'impulsion, inégal développement autres logiques d'organisation 2) L'Allemagne en Europe et dans le monde	1) Un espace mondialisé : centres d'impulsion, inégal développement, autres logiques d'organisation. 2) La façade atlantique des Etats-Unis.	1) Un espace mondialisé : centres d'impulsion, inégal développement, autres logiques d'organisation. 2) Une interface Nord-Sud : L'espace méditerranéen	1) Un espace mondialisé : centres d'impulsion, inégal développement, autres logiques d'organisation. 2) Une interface Nord-Sud : L'espace méditerranéen
H I S T O I R E	1) Les relations internationales de 1945 à nos jours. Approche centrée sur la place de L'Europe. Question abordée à partir de la spécificité de l'histoire allemande.	1) Les relations internationales de 1945 à nos jours. Approche centrée sur la place de L'Europe. Question abordée à partir de la spécificité de l'histoire britannique. Sous-thèmes :	1) Les relations internationales de 1945 à nos jours. Approche centrée sur la place de L'Europe. Question abordée à partir de la spécificité de l'histoire espagnole.	1) Les relations internationales de 1945 à nos jours. Approche centrée sur la place de L'Europe. Question abordée à partir de la spécificité de l'histoire italienne.

	2) A la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis 1991.	<i>Le Royaume-Uni face à la décolonisation. Le Royaume –Uni est la construction européenne. Royaume-Uni, Etats-Unis : une relation privilégiée.</i> 2) A la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis 1991	2) A la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis 1991	2) A la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis 1991
--	---	---	--	--

Si l'enseignement de la DNL s'ancre autant que possible sur celui de la discipline, il ne se confond pas avec les programmes de chaque série du baccalauréat. Cette remarque est particulièrement valable pour les élèves préparant un baccalauréat technologique qui travailleront sur les thèmes communs même si ceux-ci ne figurent pas explicitement dans les programmes d'histoire et de géographie de leur filière. Elle vaut également pour la série S du baccalauréat général (seconde question de géographie en DNL allemand et en DNL anglais). Cependant, les professeurs veillent à ce que l'enseignement dispensé en DNL respecte les démarches et méthodes spécifiques à nos disciplines. Ils s'efforcent d'utiliser **tous les types de documents** en privilégiant **les cartes** en géographie et en travaillant régulièrement sur des documents proches par leur importance et leur difficulté de ceux proposés à l'examen. Ils s'attachent à favoriser l'apprentissage de l'**analyse critique des documents**. Ils mettent en évidence **le sens de la question traitée par une approche problématisée**.

3- La préparation des sujets d'examen destinés à l'épreuve spécifique 2006.

Comme chaque année, vous aurez à proposer quelques sujets en vue de l'examen. Une commande vous sera passée par la DEC (division des examens de l'académie de Lyon) en temps voulu ; dans l'attente et afin d'harmoniser les futurs sujets 2006 et de vous permettre de faire travailler dès aujourd'hui vos élèves sur des documents conformes à l'épreuve nous vous rappelons quelques modalités d'élaboration.

Le sujet comporte un libellé explicite, il s'appuie sur deux ou au maximum trois documents, et comporte au moins un texte et un document iconographique, cartographique ou graphique.

Les documents écrits doivent être **breufs**. (15 lignes maximum pour l'ensemble). Si un terme de vocabulaire présente une difficulté particulière, il peut être éclairé par une note. (mais il convient de ne pas les multiplier)

Les documents sont rédigés dans la langue étrangère. (Y compris les légendes des cartes, notes sur les sources etc...)

On peut avoir recours à tous les types de documents utilisés habituellement en histoire et géographie à condition qu'ils portent sur **un sujet suffisamment large**.

Les sources des documents sont précisées.

Les documents sont pourvus d '**un titre pour en orienter l'approche problématique** . Celui-ci peut se présenter sous forme interrogative.

Bon courage à tous pour cette nouvelle année scolaire.

Les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux

Jean Louis CARNAT

Danielle LE PRADO-MADAULE